

## L'équipe de consultants et d'experts associés

### Sommaire

Retour sur la pratique du nouveau décret concernant les études d'impacts	1
Une Directrice d'Etudes pour notre agence parisienne	1
Nouvelles missions et retours d'expérience...	2 & 3
Deux nouvelles recrues à PARIS et 2 arrivées à LYON	4
Le mot du dirigeant	4
Retour sur la pratique du nouveau décret (suite)	4

### Le mot du Boucan

#### Année 1965 : « Avant que nature ne meure »

C'est en 1965 que Jean Dorst, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, fait un constat sans appel de l'exploitation dévastatrice des ressources naturelles et pose ainsi les premières bases de la biodiversité...

**1965 n'est décidément pas une année que l'on peut oublier...**

## Retour sur la pratique du nouveau décret concernant les études d'impacts : L'analyse des inter-relations entre les différentes thématiques ...

Le décret du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements a introduit la notion d'interrelations entre les différents éléments qui permettent de caractériser l'état initial (population, faune, flore, paysage, eau, air ...).

A travers ce décret, l'Etat souhaite que ces interrelations apparaissent clairement dans l'étude. Aupa-

rant, cette notion n'était pas explicitement formulée. En effet, afin de faciliter la rédaction et l'appréhension de l'état initial de l'environnement était alors décomposé en plusieurs chapitres indépendants consacrés notamment aux milieux physique, naturel et humain. Néanmoins, à la lecture de l'état initial, le lecteur comprenait aisément qu'il existait des liens entre ces différents éléments.

L'enjeu de cette notion d'interrelations est de montrer

comment les différentes thématiques de l'environnement au sens large du terme (milieu naturel, milieu physique et milieu humain) et leurs composantes (sous-sol, couvert végétal, déplacement, ambiance sonore...) sont étroitement imbriquées entre elles et de fait susceptibles de générer des effets « positifs » ou « négatifs » les unes par rapport aux autres.

....

(suite p.4)

## Une Directrice d'Etudes Infrastructures et Environnement pour l'agence parisienne de MEDIATERRE Conseil : Anaïs SOKIL

Anaïs SOKIL est titulaire d'un Master 1 « Biogéométrie » : Ecologie et communication dans le domaine des Sciences et d'un Master 2 « Espace et Milieux » : Gestion du territoire et protection de l'Environnement (Université PARIS VII)

Elle a une expérience de plusieurs années (INEXIA puis SYSTRA) dans le domaine des procédures / études environnementales et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment dans le domaine du ferroviaire (prestations environnementales sur plus de 60

projets).

Ses principales compétences concernent :

- le conseil et le pilotage d'études environnementales portant sur des opérations

Anaïs SOKIL pilote et réalise depuis 2008 des études environnementales et des études d'impacts sur l'environnement, notamment dans le domaine des projets ferroviaires. Elle assiste également la maîtrise d'ouvrage sur les différentes procédures environnementales tout au long des projets envisagés.

d'infrastructures majeures aux différentes phases du projet

- la réalisation de dossiers-DUP, études d'impact, dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, dossiers Loi sur l'Eau

- le pilotage et la coordination d'expertises environnementales spécifiques (acoustique, hydraulique, expertises faune/flore)

- le conseil dans le domaine de la réglementation, des différentes procédures (ordonnancement et planification), études...

## Nouvelles missions et retours d'expérience ...

### SKY 56 : un immeuble IGH à La Part-Dieu

ICADE Promotion et CIRMAD Grand Sud développent en copromotion une opération immobilière tertiaire dans le quartier Sud de la Part-Dieu, à l'angle de l'avenue Félix Faure et de la rue du Général Mouton-Duvernet.

L'Ensemble Immobilier projeté s'articule autour de 3 éléments de programme

- 12 étages de plateaux de bureaux
- Un socle actif (RdC / R+1) intégrant des activités de services : : hall d'accueil, restauration, crèche, salle de fitness.

· Un parking en sous-sol de 4 niveaux dédié aux espaces de bureaux

Le tout représentant une surface de plancher de 30.000 m<sup>2</sup> environ.

Conformément aux souhaits de la collectivité, le projet s'intègre dans le projet urbain Lyon Part-Dieu porté par la collectivité et culminera à 50m et sera classé Immeuble de Grande Hauteur (IGH).

MEDIATERRE Conseil a été retenu par CIRMAD et ICADE pour réaliser l'étude d'impact du projet de construction d'une opération immobilière de grande hauteur IGH SKY56 à LYON.

Ce projet entre dans le cadre du Grand Projet LYON PART DIEU, nouvelle phase de développement du quartier Lyon Part-Dieu.

Le PLU du Grand Lyon n'ayant pas fait l'objet de ce jour d'une Evaluation Environnementale et la surface de l'opération représentant environ 30 000 m<sup>2</sup> de Surfaces de Plancher, le Projet entre dans le champ de la demande d'examen

au cas par cas sur la nécessité de réaliser une étude d'impact.

Par arrêté du 5 Novembre 2012, l'Autorité Environnementale a indiqué que le projet devait être soumis à étude d'impact.

### Un nouveau franchissement de la Seine en modes doux ...

Le nouveau franchissement mettra en relation deux agglomérations qui développent de fortes complémentarités urbaines, avec des accès aux berges de Seine et des activités nauti-

ques (aviron, voile) qui sont développés sur les deux rives et, en rive gauche, l'ouverture prochaine d'une liaison douce en berge pour

MEDIATERRE a été missionné par l'EPAMSA pour la réalisation des études réglementaires dans le cadre du franchissement de la Seine en mode doux entre Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux, notamment la réalisation d'un dossier

l'accès à la base de loisirs du Val de Seine située plus en amont. Cette passerelle sera d'une largeur libre de 5 mètres minimum, accueillant tous les modes doux hormis le transport équestre.

### une rivière d'eaux vives pour la pratique du canoë-kayak,

Le site sportif de l'Île de Vaires, partie de la base de loisirs de Vaires-Torcy, d'une superficie globale de 180 hectares, a été créé en 1991 et aménagé sur d'anciennes carrières de sable.

Il est propriété de la Région Ile de France depuis 1997 qui en a confié la gestion à l'UCPA pour la partie sportive et à l'Agence des Espaces Verts (AEV) pour les espaces naturels. Il a pour vocation spécifique d'accueillir la pratique de sports de haut niveau

dans les disciplines du canoë-kayak et de l'aviron.

L'aménagement du site comprendra :

- la construction d'une rivière d'eaux vives pour la pratique du canoë-kayak,
- la construction des bâtiments liés aux activités du plan d'eau, de l'eau vive et des activités sportives du gestionnaire de la base
- la reconfigura-

MEDIATERRE a été missionné par la SAERP (pour le compte de la Région Ile de France) pour l'assistance et la constitution de dossiers réglementaires (étude d'impact, loi sur l'eau, dossier préalable à l'enquête publique) pour le développement du site sportif de l'île de Vaires

tion des aménagements extérieurs, en termes de desserte, stationnement, espaces verts, espaces végétalisés ou minéraux mutables lors des grandes compétitions, espaces de détente pour le grand public,

- la création d'une nouvelle entrée au Nord-est de la base, en prise directe avec le nouveau rond-point des Carriers créé à l'entrée de la ville de Vaires.

## L'aménagement des Prairies Saint-Martin à Rennes...

Les prairies Saint-Martin, a permis de se préserver de l'urbanisation.

Le projet des Prairies Saint-Martin s'inscrit dans les principes de développement durable de la Ville de Rennes.

Il concourt à la mise en oeuvre de la trame verte et bleue du projet urbain rennais, ce qui constitue un élément fort de l'étude d'impact.

Le paysage insolite de la Ville de Rennes avec une très forte identité, a su conserver une dimension naturelle en plein coeur de l'agglomération.

Protégée aussi bien par les cours d'eau et les crues régulières de l'Ille que par un relief accentué, la configuration du site lui

MEDIATERRE a été missionné par la Ville de Rennes pour la réalisation d'une étude d'impact, d'un dossier d'enquête publique et d'un dossier d'enquête parcellaire dans le cadre de l'aménagement des Prairies Saint-Martin à Rennes

Le projet des Prairies Saint-Martin s'inscrit dans les principes de développement durable de la Ville de Rennes.

Il concourt à la mise en oeuvre de la trame verte et bleue du

projet urbain rennais, ce qui constitue un élément fort de l'étude d'impact.

L'enjeu de cet aménagement consiste en l'élaboration d'un véritable projet urbain, mêlant des enjeux paysagers et environnementaux, des connexions étroites avec la ville dense, des vocations sociales, récréatives, mais aussi fonctionnelles, des contraintes hydrauliques et sols pollués.

## LA DREAL confie à MEDIATERRE la réalisation de 2 nouveaux dossiers réglementaires nécessaires à la réalisation de 2 projets routiers de l'Etat en région PACA

L'objet des 2 nouveaux marchés confiés à MEDIATERRE concerne la réalisation des dossiers réglementaires nécessaires :

- à la sécurisation des berges du DRAC. L'opération consiste en une reprise des profils hydrauliques, le confortement des berges et la mise en oeuvre d'ouvrages spécifiques hydrauliques au niveau du Drac afin de préserver l'intégrité de la RN85 en

bordure de la rivière Drac, sur 12 km, tout en respectant les milieux naturels

- à la troisième tranche de la LEO (Liaison Est Ouest au Sud d'Avignon avec classement en autoroute et mise en concession). Le projet consiste à finaliser la Liaison Est Ouest au Sud d'Avignon, projet de voie express à 2 x 2 voies d'une trentaine de kilomè-

tres assurant le contournement d'Avignon sur 15 kms et visant à terme à relier l'A7 et l'A9 au Sud de l'agglomération. Il intègre également la déviation de Rognonas, d'une longueur de 1,4 kms, raccordant la LEO vers Arles, La tranche 1, de Courtine Nord au diffuseur de Rognonas et la déviation de Rognonas ont déjà été réalisés et mises en service en 2010

### Un nouvel aménagement pour PARIS-SACLAY à Versailles

MEDIATERRE Conseil vient d'être missionné par l'Etablissement Public de Paris Saclay pour l'élaboration de l'étude d'impact et du dossier d'enquête publique pour l'aménagement du terrain des Marronniers à Versailles qui finalise l'aménagement du sud de l'allée des Marronniers, intégré à la réflexion d'ensemble de l'aménagement du secteur ouest de Sa-

### Le projet stratégique de développement transfrontalier Ferney-Voltaire Grand Saconnex

MEDIATERRE Conseil a été missionné par la Communauté de Communes du pays de Gex pour l'étude d'impact du projet stratégique de développement transfrontalier Ferney-Voltaire Grand Saconnex. Il s'agit d'un projet qui a pour principal enjeu de participer aux objectifs du projet d'agglomération de rééquilibrage des programmes de logements et d'activités de part et d'autre de la frontière (Commune du « Grand Genève »)

### ANGERS : Reprise de l'étude d'impact du quartier Verneau

MEDIATERRE Conseil a repris pour le compte de la SPL Angers Agglomération (SPL2A) le dossier d'étude d'impact de la cité Verneau qu'il avait réalisé en 2011/12 pour le compte de la Ville d'Angers afin de le mettre en conformité au décret 2012-2019 du 29 Décembre 2011 et d'intégrer les modifications du projet intervenus depuis.

**L'équipe de consultants et d'experts associés**

**DEVELOPPEMENT DE L'AGENCE DE PARIS**

Le développement parisien de MEDIATERRE Conseil se poursuit avec l'arrivée de 2 nouvelles personnes à l'Agence parisienne :



**Charlotte STEVENIN,**  
Géomaticienne ,



**Anaïs SOKIL,**  
Directrice d'études  
Infrastructures et Environnement.

**MEDIATERRE Conseil recrute .**

Le développement rapide de notre activité nous amène à rechercher plusieurs consultants pour les agences de Lyon et Paris. Deux postes restent à pourvoir :

- Un(e) Directeur(trice) d'études ou un(e) chargé(e) d'étude confirmé(e) Infrastructures et Environnement pour l'agence Lyonnaise
- Un(e) consultant(e) Environnement et développement durable pour l'agence Parisienne

Les candidatures sont à adresser à l'adresse suivante : [mediaterre.conseil@sfr.fr](mailto:mediaterre.conseil@sfr.fr)

Gilles DOUCE  
Directeur MEDIATERRE Conseil

<p><b>Agence de PARIS</b></p> <p>20, Passage de la bonne graine 75011 Paris Tél : 01.48.07.47.39</p>	<p><b>Agence de MARSEILLE</b></p> <p>352, Avenue du Prado 13008 Marseille Tél : 04.91.22.63.87</p>	<p><b>Agence de LYON</b></p> <p>146 avenue Félix Faure 69003 Lyon Tél : 04.78.18.47.80</p>
--	--	--

**... Retour sur la pratique du nouveau décret concernant les études d'impacts : L'analyse des inter-relations entre les différentes thématiques (suite)**

**DEVELOPPEMENT DE L'AGENCE DE LYON**

Le développement lyonnais de MEDIATERRE Conseil se poursuit avec l'arrivée de 2 personnes à l'Agence Lyonnaise : **Caroline KOUDINOFF** (ex SEMAPHORES) et **Alexandre PONCHON**



**Caroline KOUDINOFF,**  
Chargée d'étude  
Environnement & Géomatique

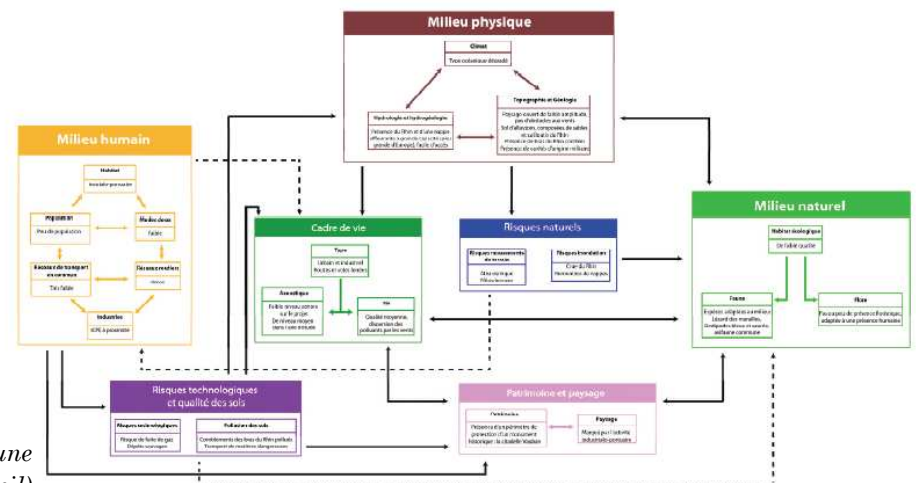


**Alexandre PONCHON**  
Assistant géomaticien

(suite de la page 1)

Pour faciliter l'appréhension de cette notion d'interrelation, la réalisation d'un schéma spécifique placé à la fin de la partie « état initial de l'environnement », est une méthode explicite et lisible à condition que ce schéma soit accompagné d'un paragraphe explicatif et d'une légende.

Laure ASNAR (MEDIATERRE Conseil)



Exemple de schéma des interrelations d'une étude d'impact (Mediaterre Conseil)